



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Etablissant

Le tableau annuel d'avancement de grade

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération n° DCM 24.05.03 en date du 16 décembre 2024 portant détermination des taux de promotion pour avancement de grade après avis du comité social territorial en date du 18 novembre 2024 ;

Vu l'arrêté n° A 2024-497 en date du 19 décembre 2024 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion pour une durée de 6 ans à compter de l'avis du comité territorial en date du 07 décembre 2020.

ARRETE

Article 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
BLONDEL Virginie	Adjoint Administratif	01/07/2025
CATTEZ Charles	Adjoint Administratif	01/07/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	2	2

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1



Avancement au grade de : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
DUHAMEL Clélie	Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025
DESPREZ Vanessa	Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025
GROSSEL Caroline	Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *

Total	Hommes	Femmes
14	2	12

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus

Total	Hommes	Femmes
3	0	3

Avancement au grade de : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
CARON Cédric	Adjoint technique	01/07/2025
CARESMEL Dorothée	Adjoint technique	01/07/2025
DOUTRIAUX Kévin	Adjoint technique	01/07/2025
DUCROTOY Geneviève	Adjoint technique	01/07/2025
GUFFROY Frédéric	Adjoint technique	01/07/2025
PILON Valérie	Adjoint technique à temps non complet à 80%	01/07/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *

Total	Hommes	Femmes
26	6	20

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus

Total	Hommes	Femmes
6	3	3



Avancement au grade de : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
PLOCKYN François	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/07/2025
DANAPPE Rita	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/07/2025
STRUYE Nathalie	Adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet à 70%	01/07/2025
CHARLES Bruno	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/07/2025
HODENT Judicaël	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/07/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
21	9	12

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
5	3	2

Avancement au grade de : ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
RATAJCZAK Doriane	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	01/07/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1



Avancement au grade de : INGENIEUR PRINCIPAL

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
CORDONNIER Véronique	Ingénieur	01/07/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

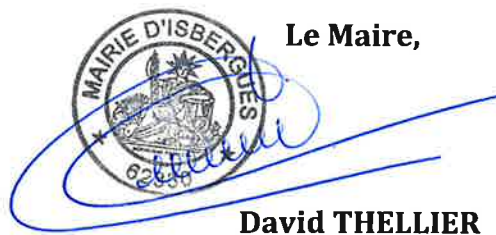
Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Article 2 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion du Pas-de-Calais** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à ISBERGUES, le : **24 JUIN 2025**

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.


Le Maire,
David THELLIER